



NOTRE
NOS
NOS
NOS

POUR DÉFENDRE
SERVICE PUBLIC
SALAIRES
EMPLOIS
CONDITIONS DE TRAVAIL

TOUS ENSEMBLE, ON NE LÂCHE RIEN



*"Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner,
mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu!"*

Benetton 2002

Madame la première ministre, qu'attendez-vous ?

Suite à vos propos tenus le 26 octobre sur la réponse de l'Exécutif aux émeutes de juin dernier, la CGT PJJ ne peut que s'interroger!

Qu'attendez-vous pour entendre les alertes, les revendications et l'épuisement des professionnels de la justice ?

Qu'attendez-vous pour réellement vous soucier du sort de ces jeunes privés d'avenir et d'espoir, enclin à des actes de délinquance, de révolte ou de survie dans bien des cas ?

Qu'attendez-vous pour ouvrir un grand chantier avec les professionnels de terrain, qui eux sont au contact de cette jeunesse chaque jour, et qui réclament de l'écoute pour proposer des solutions constructives ?

Qu'attendez-vous enfin pour renforcer les moyens de la Protection judiciaire de la jeunesse ?

Les alertes successives n'ont pas été entendues! Mais comment entendre ce que notre propre administration centrale et les pouvoirs publics prennent soin de bien cacher ? Le bilan national intitulé "Impact du CJPM sur l'organisation et le fonctionnement des services de milieu ouvert" effectué par la DPJJ en juillet dernier ou encore le rapport d'information n°1000 du 22 mars 2023 de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur l'évaluation de la mise en œuvre du CJPM en constituent de parfaites illustrations !

La CGT PJJ n'a de cesse de dénoncer la politique de l'autruche de la DPJJ et du Ministère de la Justice !

Cette même politique qui produit **des assises, des études, des rapports et des bilans faussés** tentant de présenter une vision positiviste dans le déni de la réalité. Cette administration qui se rassure en organisant **des visites de sites préparées, aseptisées** et limitant la rencontre avec les professionnels de terrain, pour que le secret des dysfonctionnements et des souffrances soit bien gardé!

En fait, vous avez attendu l'épuisement des agents de l'État, de la PJJ, de l'ASE, des collectivités, des acteurs de prévention tout comme celui des forces de police. Et ce n'est qu'en réponse aux émeutes suite à la mort d'un jeune mineur dans des circonstances dramatiques, que vous daignez enfin vous poser la question de la gestion des « mineurs délinquants ». Mais la vraie question est:

Quels moyens donnez-vous vraiment aux professionnels pour accompagner et prévenir ces jeunes?

Vous avez attendu que les moyens de la PJJ soient exsangues malgré des années d'alerte ! Vous avez attendu que ces jeunes ne vivent que sur la colère et la défiance envers les institutions. En pointant du doigt les émeutiers et leurs familles, il vous est plus simple d'en faire des boucs émissaires plutôt que de vous interroger sur l'origine des difficultés, de la colère et de la révolte.

Aujourd'hui, vous osez imaginer que c'est en durcissant encore le ton, en faisant appel à l'armée et en condamnant plus sévèrement les parents que vous allez améliorer la situation que vous avez contribué à dégrader?

Pourquoi proposer au Parlement de « pouvoir placer des jeunes délinquants de manière obligatoire dans des unités éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse », ce qui est déjà le cas, alors que depuis des années les services d'hébergements éducatifs de la PJJ agonisent ou ferment par manque de considération ou de moyens ? Quant aux déclarations du Garde des Sceaux sur l'accueil de nuit, encore une nouvelle ineptie totalement déconnectée de la réalité des capacités de nos structures et bien éloignée de notre mission première !

Pourquoi parler de «force d'action républicaine», là où nous supplions depuis des années **de redonner des moyens humains et du sens dans un accompagnement éducatif**, individualisé et adapté à chaque jeune puisque c'est justement notre travail et notre mission à la PJJ. Depuis des décennies, le tout CEF et la sous-traitance à des associations mercenaires n'a fait qu'empirer les parcours des jeunes confiés **et vous ne pouvez l'ignorer** ! Le dernier rapport de la cour des comptes sur les lieux de détention des mineurs et les CEF a le mérite de pointer les dysfonctionnements ! Lisez-le si ce n'est pas encore fait ! La PJJ, ce service dont personne ne parle autrement que dans les cas extrêmes et les faits divers impliquant des mineurs, ce service de la justice dédié à la «protection» des jeunes, ce service qui a été affaibli avec le CJPM, composé de professionnels engagés qui continuent de vouloir aider les jeunes en dépit des manques de moyens et de considération ! La PJJ n'existe que pour ça : faire grandir et insérer socialement les enfants les plus exposés et les plus défavorisés. **Mais pour construire une relation avec ces jeunes, il faut du temps et des moyens humains** ! Mais ça votre Gouvernement ne veut pas l'entendre et vous le refusez ! A l'inverse, notre administration et ses missions sont déniées, dénigrées et stigmatisées en diminuant les moyens dédiés, en appliquant une politique sécuritaire coûteuse, toujours plus en faveur d'autres

acteurs qui seraient à vos yeux «mieux armés» pour y arriver !

Quel affront et quelle désillusion, vous allez une fois de plus porter avec vos projets !

Notre organisation syndicale n'aura de cesse de vous rappeler que la PJJ est présente 365 jours par an, et dans tout le territoire national. Qu'elle est composée de professionnels qui ont envie de bien faire qui veulent œuvrer pour accompagner du mieux possible les enfants en désespérance. A l'heure où nous revendiquons de revaloriser l'attractivité de nos métiers, donnez-nous les vrais moyens de remplir cette merveilleuse mission !

« La Justice n'est jamais aussi grande que quand elle s'occupe des tous petits ».



Ce sont les mots prononcés par le Garde des sceaux le 7 mars 2022 devant la nouvelle promotion des directrices et directeurs de la PJJ.

Veuillez, en notre nom, lui rappeler ses propres paroles pour passer des mots aux actes.

Pour s'occuper de ces tous petits, il ne suffira pas de les réprimer et de les enfermer...

Madame, la Première Ministre, nous sommes disposés à vous rencontrer pour échanger sur la réalité de notre administration, sur moyens réellement alloués, sur nos missions mais aussi sur des propositions que nous pourrions vous faire pour améliorer la prise en charge de l'Enfance en danger.

Respectueusement,

Montreuil le 30 octobre 2023